

Comprendre et anticiper l'impact de la réforme de l'insolvabilité au Luxembourg

À qui s'adresse cette formation ?

- **Avocats** : spécialisés en droit des affaires, restructuring, contentieux ou financement.
- **Juristes d'entreprise** : confrontés à des situations de pré-insolvabilité ou en charge de la gestion de crise.
- **Administrateurs et dirigeants** : soucieux d'identifier les leviers juridiques pour préserver la continuité de l'entreprise.
- **Banquiers, créanciers, investisseurs** : impliqués dans le traitement des entreprises en difficulté.
- **Experts-comptables et conseils en gestion** : accompagnant des clients dans des démarches de restructuration.

Objectif de la formation

Offrir une compréhension concrète de la réforme du 7 août 2023, de ses mécanismes clés en matière de prévention, de restructuration et de protection des droits des créanciers, afin d'anticiper ses impacts sur les pratiques juridiques et stratégiques des entreprises.

Contenu de la formation

- **Les grands principes de la réforme**
→ Prévention des difficultés, détection précoce, nouveaux outils procéduraux
- **Les mécanismes de restructuration préventive**
→ Plan de restructuration, gel des poursuites, rôle des tribunaux
- **L'impact sur les droits des créanciers**
→ Priorités, consultation, protection des sûretés, articulation avec la loi du 5 août 2005
- **Les acteurs clés de la procédure**
→ Mandataires, administrateurs judiciaires, juges compétents, autorités de surveillance
- **Cas pratiques et stratégies transversales**
→ Collaboration entre juristes corporate, contentieux et financement

Intervenants

Messaouda Benbouzid, Nicolas Tintanne, Emilie Gassier – Avocats à la Cour, **Arendt & Medernach**

Accréditation

Formation agréée par le Barreau de Luxembourg

Contact

Pour toute question concernant la formation :
Fiona Huet-Zitouni – formations@legitech.lu